



NOUVELLE SÉRIE Vol. 3, N° 8

AOÛT 1972

Publié avec l'aide financière de l'UNESCO; paraît mensuellement

Le point de vue de l'UICN

L'éducation en matière d'environnement

Les émeutes d'étudiants occupent souvent la une des journaux; leur explosion spontanée à travers le monde peut entre autres être considérée comme un symptôme de l'insatisfaction ressentie à l'égard des systèmes formalistes existants d'éducation, dans le contexte d'une prise de conscience à l'égard de l'environnement. L'accent grandissant mis sur la formation professionnelle, le volume considérable de connaissances à assimiler, ne s'accordent pas avec la nouvelle vision du monde que l'on rencontre parmi ceux qui ont récemment acquis cette «conscience de l'environnement». Ils veulent un sens à la vie et ne se contentent pas des disciplines routinières, rigides, souvent étroitement spécialisées, si fréquemment caractéristiques des programmes de formation actuels.

Au cours des dernières années, l'éducation relative à l'environnement a pris un essor rapide, en contribuant d'une manière importante à façonner le nouveau mode d'approche nécessaire. Elle met en évidence les interdépendances, les liens existants et le rôle de l'homme dans une gestion bien conçue des ressources naturelles à l'échelon local, national, régional et planétaire. Elle est essentiellement interdisciplinaire et couvre les sciences sociales aussi bien que les sciences naturelles.

Cette façon de concevoir l'éducation implique de faire connaître comment fonctionne l'environnement, de quelle façon il est lié à l'homme, comment l'homme affecte son environnement et en particulier quels sont les effets à court et à long terme de ses actions. Elle suppose aussi de créer des attitudes et une éthique — maintien et enrichissement de la diversité, préservation de possibilités de choix pour l'avenir — conduisant à la formulation de directives d'action et de comportement à l'égard de tout ce qui touche à la qualité de l'environnement et contribuant en dernier lieu à prendre de meilleures décisions sur la base de principes écologiques valables.

Par l'entremise de sa Commission de l'éducation et avec le concours de son organisation sœur, le WWF, l'UICN s'occupe activement de promouvoir l'éducation relative à l'environnement, tâche que poursuit d'ailleurs la Commission depuis sa création en 1949. Une série de conférences et de séminaires a montré clairement aux gouvernements la nécessité d'adopter des mesures spéciales dans ce domaine et de nombreux pays ont maintenant admis l'idée d'une éducation en matière d'environnement au niveau des cycles du primaire, du secondaire et du cycle supérieur.

La plus récente de ces importantes réunions régionales, la première Conférence européenne de travail sur l'éducation relative à la conservation de l'environnement, a eu lieu en décembre 1971, à Ruschlikon près de Zurich (Suisse).

Les conclusions de la Conférence ont été utilisées par de

nombreuses organisations comme base de leurs activités éducatives. Bien qu'essentiellement conçues pour l'Europe, ces recommandations conviennent également aux autorités responsables de l'éducation dans les autres parties du monde.

L'UNESCO a participé à ce travail, notamment depuis la Conférence sur la Biosphère de 1968, et l'UICN a bénéficié de son aide pour des projets entrepris en commun. La FAO, par l'entremise du Département des Forêts, est également engagée dans cette tâche d'éducation mésologique.

L'UICN travaille actuellement à l'élaboration de programmes d'études, de méthodes d'enseignement, de manuels d'enseignement et autres moyens pédagogiques. Une bonne part des données sur lesquelles construire cette éducation mésologique peut être obtenue auprès des scientifiques, mais leur traduction en méthodes pédagogiques adaptées aux conditions locales exige la collaboration et la participation active de tous les groupes s'intéressant à l'éducation: responsables des prises de décision, spécialistes de l'éducation et enseignants.

Une base satisfaisante a été formulée pour l'élaboration de programmes d'étude lors d'une réunion de travail de l'UICN à Nevada (E.-U.) en 1970. Celle-ci a été depuis lors reprise par de nombreux pays pour formuler leurs propres programmes d'études dans l'optique de l'environnement. Il a été possible d'adopter les matières existantes en modifiant la façon dont elles étaient groupées sans surcharger les programmes de nouveaux sujets.

L'UICN a également travaillé à l'organisation de stages de formation pour les enseignants, tel celui de Wilhelminaord (Pays-Bas) en 1972, destiné aux enseignants des pays du nord-ouest de l'Europe, et celui qui a eu lieu au Pays de Galles et auquel assistaient des participants de pays non européens.

Ces diverses activités ont conduit l'UICN à préparer un manuel pédagogique destiné aux degrés primaires et secondaires qui va être publié. D'autres publications sont en préparation.

La part que prendra l'UICN à l'élaboration de programmes officiels d'éducation sera examinée lors d'une réunion de travail sur les développements récents dans ce domaine, en particulier au niveau de l'enseignement supérieur et de la formation des enseignants, réunion qui aura lieu à London, Ontario (Canada) le mois prochain.

L'UICN s'est également préoccupée des activités extra-scolaires, tâche qu'elle a abordée avec la collaboration de l'IYF, en particulier.

Si ces projets ont donné des résultats encourageants, il reste beaucoup à faire. L'acceptation assez générale d'une approche de l'éducation sous l'angle de l'environnement, qu'on observe en Europe et en Amérique du Nord, doit être traduite dans la pratique à tous les niveaux et cela exigera inévitablement du temps et des efforts. La préparation de matériel pédagogique, la réorganisation des programmes et la formation des enseignants ne se feront pas en un jour.

Dans d'autres régions, on observe peu de progrès dans cette direction et l'introduction de concepts et de compétences nouvelles est une tâche qui paraît démesurée.

Les pays en voie de développement sont souvent mieux préparés sur le plan culturel à accepter les idées révolutionnaires de l'éducation relative à l'environnement mais les problèmes pressants de production alimentaire, de médecine, de logement et autres questions de ce genre, les obligent à s'occuper en priorité de la formation professionnelle et du développement des compétences.

Pourtant, il ne devrait pas y avoir de conflit avec ces objectifs, puisqu'une éducation à orientation écologique peut renforcer les processus de développement. Les décisions touchant au développement doivent être prises sur le plan local et seuls des responsables ayant une «conscience de l'environnement» pourront éviter les difficultés économiques et sociales causées par un développement mal conçu. Une telle approche devrait s'appuyer sur les axiomes fondamentaux du développement, tels que les décrit un ouvrage écrit sous le patronage de l'UICN sur les principes écologiques à l'usage du développement économique.

Bien que la solution à long terme suppose une révision des programmes d'éducation officiels dans les pays en voie de développement, le problème immédiat consiste à donner aux responsables de la planification et de l'action, une vision et une

conscience nouvelles ainsi que des modèles de base correspondant à tous les stades de leur travail.

L'UICN s'est donnée pour tâche de susciter une prise de conscience des questions liées à l'environnement et de développer dans la société humaine un souci personnel profond à l'égard de la biosphère, tâche considérée comme une étape essentielle de la résolution des problèmes de l'environnement. Durant les trois années à venir, son programme sera résolument orienté vers cet objectif, non seulement dans le cadre de l'éducation officielle et des activités extrascolaires mais aussi par une étroite collaboration avec les organismes nationaux et internationaux concernés, dans le but de susciter à l'échelon gouvernemental l'élaboration de politiques de l'environnement viables et des structures nécessaires à leur réalisation.

Affaires internes

Nomination de la direction de l'UICN (Bureau et Commissions)

Conformément aux dispositions prévues par les Statuts, le Conseil exécutif a nommé les personnes suivantes à la direction du Bureau et des Commissions. L'élection aura lieu à la XI^e Assemblée Générale, à Banff (Canada).

Président:

Professeur D. J. Kuenen, Pays-Bas

Vice-Présidents:

Professeur I. McT. Cowan, Canada

M. Zafar Futehally, Inde

Dr. Christian Jouanin, France

Professeur M. F. Mörzer Bruyns, Pays-Bas

Dr. David P. S. Wasawo, Kenya

Professeur A. G. Bannikov, URSS

Membres du Conseil:*

M. Eskandar Firouz, Iran

Dr. Alexander Inozemtsev, URSS

Professeur M. Kassas, Egypte

Ing. Edgardo Mondolfi, Venezuela

Dr. Otto Soemarwoto, Indonésie

M. G. Stutzin, Chili

Dr. Gilbert F. White, E.-U.

Commission de l'écologie:

Président:

Professeur F. Bourlière, France

Vice-Présidents:

M. John S. Gottschalk, E.-U.

Professeur J. D. Ovington, Australie

Commission du service de sauvegarde:

Président:

M. Peter M. Scott, R.U.

Vice-Présidents:

Professeur J. Dorst, France

M. M. K. Ranjitsinh, Inde

Commission de l'éducation:

Président:

Dr. L. K. Shaposhnikov, URSS

Vice-Présidents:

M. Lars Eric Esping, Suède

Dr. Thomas Pritchard, R.U.

Commission de l'aménagement de l'environnement:

Président:

Professeur H. Boesch, Suisse

Vice-Présidents:

M. R. J. Benthem, Pays-Bas

M. V. C. Robertson, R.U.

Commission des politiques, du droit et de l'administration de l'environnement:

* Les membres du Conseil sont élus pour six ans. Les personnes suivantes resteront en fonctions après l'Assemblée de Banff: M. B. Dioum (Sénégal), Professeur U. Hafsten (Norvège), Dr. Paulo Nogueira-Neto (Brésil), Dr. M. E. D. Poore (R.U.), Professeur Olivier Reverdin (Suisse), Dr. Lee M. Talbot (E.-U.) et Dr. J. A. Valverde (Espagne).

Président:

Professeur Lynton K. Caldwell, E.-U.

Vice-Présidents:

M. B. N. Bogdanov, URSS

M. W. E. Burhenne, République fédérale d'Allemagne

Commission internationale des parcs nationaux:

Président:

M. John I. Nicol, Canada

Vice-Présidents:

M. P. M. Olindo, Kenya

M. Theodor R. Swem, E.-U.

Nous avons le regret d'annoncer qu'en raison du très petit nombre de participants à la XI^e Assemblée générale, qui se sont inscrits aux excursions, nous avons été obligés d'annuler tous les tours prévus avant et après l'Assemblée.

Notes sur la conservation

La conservation des baleines en 1972... du progrès mais pas encore la perfection

La 24^e réunion annuelle de la Commission baleinière internationale (IWC) s'est déroulée à Londres du 26 au 30 juin 1972, une semaine seulement après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, qui avait recommandé, à une majorité écrasante, l'application d'un moratoire de 10 ans sur la chasse commerciale à la baleine.

La Commission a rejeté cette proposition en indiquant que l'interdiction totale de la chasse à la baleine n'était aucunement justifiée du point de vue scientifique. Mais l'importance que les Etats-Unis attachent à la ressource dont l'IWC assume la responsabilité semble avoir eu des effets. Au cours de la réunion, l'IWC a soit adopté soit inauguré des mesures sur presque tous les points contenus dans la déclaration de l'UICN sur la conservation des baleines (Cf. Bulletin UICN 2 (21), p. 185-188) et dans les recommandations faites par la Conférence internationale sur la biologie des baleines à Luray, Virginie, en juin 1971 (Cf. Bulletin de l'UICN 2 (20), p. 172).

L'application immédiate du Plan d'observateurs internationaux a été officiellement approuvée et le système de l'Unité-Baleine-Bleue dans l'Antarctique (seule région où il était en vigueur) a été remplacé par des quotas de capture par espèce.

Des quotas ont été arrêtés pour le cachalot (par sexes) et pour les rorquals de Rudolph et de Bryde dans l'Antarctique et le Pacifique nord. Ils ont été fixés au niveau de rendement constant (qui, d'après le Comité scientifique, serait proche du rendement maximum constant de ces populations). En ce qui concerne le rorqual commun dans ces régions, les quotas ont été fixés un peu en dessous du niveau de rendement constant et il a été prévu que de nouvelles réductions seraient apportées l'an prochain.

Une limite de capture, correspondant au niveau de rendement constant estimé, a également été fixée pour les stocks de rorquals à rostre de l'Antarctique, stocks qui sont encore pratiquement inexploités.

La Commission a chargé son Comité scientifique d'étudier la question de l'évaluation de la taille et de la production des différents stocks des espèces dans chaque région, en vue de fixer des quotas par stock dans un avenir prévisible.

La nomination d'un sous-comité scientifique pour les petits cétacés a été approuvée; celui-ci sera chargé de réunir des données sur les prises mondiales et de déterminer la situation de ces espèces. Les captures accidentelles de petits cétacés, dans les pêcheries de thon, par exemple, ont augmenté de façon inquiétante dans les dernières années: on estime à 250 000 le nombre de marsouins et de dauphins qui sont tués chaque année par les seules pêcheries de thon des Etats-Unis.

La protection des espèces dont la chasse était interdite et dont le statut de protection devait être réexaminé a été prolongée indéfiniment.

Une proposition du Comité scientifique, recommandant l'intensification des recherches sur les cétacés pendant une période de 10 ans, a été approuvée et un comité a été désigné pour étudier les modalités de l'application de cette décision, qui impliquera entre autres une collaboration avec d'autres organisations.

Une recommandation a été adressée au Secrétaire général des Nations Unies lui demandant d'inviter les nations qui n'ont pas signé la Convention baleinière internationale à le faire dès que possible. Une autre recommandation a été adressée aux pays possédant des flottes baleinières pélagiques, leur demandant de prendre toutes mesures utiles pour empêcher la vente de flottes de navires-usines excédentaires à des pays qui ne sont pas membres de la Commission.

Enfin, un comité a été constitué pour examiner les tâches assignées à la Commission, ses besoins en personnel (y compris le personnel scientifique), les façons de simplifier ses procédures et d'autres mesures qui accroîtront l'efficacité de cette organisation.

Le rejet du moratoire fera inévitablement l'objet de critiques sévères. D'autre part, il est difficile de voir comment le monde scientifique et celui de la conservation pourraient appuyer sans réserves la recommandation des Nations Unies, sans savoir avec précision dans quelle mesure les pays qui ont approuvé cette interdiction seraient disposés à financer des recherches et une surveillance accrue des populations de baleines, une fois disparues les flottes industrielles.

La réunion a pris certaines initiatives de portée fondamentale, pour améliorer les mesures de gestion actuelles des baleines. Les résultats des mesures prises pour assurer une meilleure gestion des petits cétacés, pour inciter les pays baleiniers non membres de l'IWC à s'y rallier et pour améliorer l'organisation et l'efficacité de la Commission, seront suivis avec un intérêt considérable. Il est regrettable que ce changement d'attitude à l'égard de la conservation des baleines ait été gâté par l'impuissance de la Commission à faire accepter des réductions beaucoup plus rigoureuses des quotas de capture pour les stocks raréfiés de rorquals communs.

Ceylan protège toutes les tortues marines

Le gouvernement cingalais a adopté, en juin 1972, une législation qui protège intégralement la tortue luth et quatre autres tortues marines vivant dans les mers qui baignent Ceylan. Ce sont: la ridley olive, la tortue caret géante, la tortue à écailles et la tortue verte.

Ces mesures de protection s'appliquent à toutes les tortues marines ainsi qu'à leurs nids, œufs et jeunes, à terre et en mer.

Conférences et réunions

Yellowstone et Grand Teton prêts pour la deuxième Conférence mondiale sur les parcs nationaux

Le 18 septembre, quelque 450 délégués sont attendus au Parc national de Yellowstone où débutera la deuxième Conférence mondiale sur les parcs nationaux.

Venus de plus de 90 pays, ils pourront échanger des informations sur les parcs nationaux et réserves analogues du monde et dresser ensemble des plans pour la promotion des parcs nationaux pendant les cent années à venir. La Conférence a pour thème: les parcs nationaux, patrimoine pour un monde meilleur.

Programme des manifestations –

Parc national de Yellowstone

18–20 septembre 1972

Lundi 18 septembre, des délégués venus du monde entier – 350 environ – et leurs hôtes américains passeront trois jours au

Parc national de Yellowstone où une série d'excursions et de programmes seront organisés à leur intention. Diverses cérémonies commémoratives sont inscrites au programme et la Conférence mondiale s'ouvrira officiellement dans la soirée du 19 septembre.

Une série de débats «en profondeur» auront lieu à Yellowstone autour du thème: Considérations de politique et de programme dans l'établissement, la protection et l'exploitation des parcs nationaux aux Etats-Unis. Ces tables rondes – il y en aura sept – réuniront de nombreuses hautes personnalités des secteurs législatifs et exécutifs du gouvernement des Etats-Unis, ainsi que des représentants d'institutions fédérales et des états chargés de la gestion des parcs et de leurs ressources.

Les trois premières tables rondes auront lieu le 19 septembre, les quatre dernières le 20 septembre. Toutes les sessions se dérouleront à l'Old Faithful Lodge.

Panel 1 1000–1100

Les parcs nationaux et la politique exécutive adoptée au niveau fédéral

Ce groupe discutera des implications liées à l'affectation des ressources (esthétiques, scientifiques, historiques, culturelles et récréatives) dans les priorités nationales d'autorisation, entre autres le financement du développement et de la gestion de ces ressources.

Panel 2 1100–1200

Les parcs nationaux et les décisions politiques au niveau du Congrès – Autorisation

Le Congrès est investi par la Constitution de certains pouvoirs de décision politique pour la gestion et l'utilisation des terres publiques. La discussion portera sur les implications de l'affectation des ressources à des usages esthétiques, scientifiques, historiques, culturels et récréatifs, par opposition à des fins de consommation.

Panel 3 1330–1430

Les parcs nationaux et la décision politique au niveau du Congrès – Affectations de fonds

La discussion portera sur le financement des programmes d'aménagement et de conservation parmi les priorités concurrentielles relevant de la responsabilité fédérale.

Panel 4 0910–1010

Les parcs nationaux dans leur contexte régional

Cette table ronde examinera la viabilité (physique, financière et esthétique) d'une mise en réserve des ressources à des fins esthétiques, scientifiques, historiques, culturelles et récréatives dans le cadre de la Région.

Panel 5 1030–1130

Les parcs nationaux dans la planification et les politiques d'utilisation du territoire au niveau des états

Les parcs nationaux (de type panoramique, naturel, scientifique, historique, culturel et récréatif) seront examinés dans le contexte de la gestion sociale, économique et politique des programmes des états.

Panel 6 1130–1230

Les parcs nationaux et leur impact local

La discussion portera sur les parcs nationaux (de type panoramique, naturel, scientifique, historique, culturel et récréatif) et leur impact sur les municipalités, collectivités et juridictions locales, compte tenu de l'influence exercée par les responsabilités économiques et législatives, telles que programmes sociaux (écoles, hôpitaux, etc.), impôts généraux, tourisme, zonage, police, etc.

Panel 7 1400–1500

Les parcs nationaux et les programmes mésologiques et récréatifs qui s'y rattachent.

A la suite des discussions en table ronde, des rapports sur la préservation et la conservation historique seront présentés, ainsi que sur le Symposium national sur les parcs nationaux qui a eu lieu plus tôt cette année à Yosemite.

Le programme des manifestations à Yellowstone prévoit d'accueillir jusqu'à 1200 personnes, c'est-à-dire la capacité

d'hébergement du parc à cette saison. Des invitations ont été envoyées à tous les délégués étrangers ainsi qu'à un important contingent de citoyens des Etats-Unis.

Le 21 septembre, les participants se rendront à une centaine de kilomètres d'Old Faithful, à Jackson Lake, dans le parc national de Grand Teton pour les sessions techniques de la Conférence.

Il ne sera possible d'assister aux sessions techniques du 22 au 27 septembre que sur invitation spéciale et réservation. Les invitations ont été envoyées au nom de tous les organisateurs par le Secrétaire de l'Intérieur Rogers C. B. Morton, à plus de 120 pays. Un certain nombre de places sera réservé aux organisations intéressées des Etats-Unis et des invitations spéciales seront envoyées en fonction des places disponibles, après que les différents pays aient nommé leurs représentants respectifs.

Les auteurs désignés par les organisateurs de la Conférence ont préparé 32 exposés de base pour ces sessions. Ces documents ont été traduits dans les trois langues officielles de la Conférence (anglais, français et espagnol) et envoyés par avance aux participants, afin que ceux-ci puissent les étudier. Pendant les sessions de la Conférence, les auteurs donneront un bref résumé de leur exposé qui sera ensuite discuté en table ronde. L'assistance aura la possibilité d'intervenir dans les débats. La traduction simultanée dans les trois langues officielles sera assurée pendant toutes les sessions techniques.

Ordre du jour des sessions techniques – Parc national de Grand Teton

Toutes les sessions auront lieu à Jackson Lake Lodge.

Vendredi 22 septembre

0900 I. Ouverture des sessions techniques

1000–1200 II. Regards sur le passé

Réalisations, insuffisances et problèmes du mouvement mondial en faveur des parcs nationaux. Auteurs des exposés: Professeur Jean-Paul Harroy, Belgique; E. M. Nicholson, R.U.; N. P. Reed, E.-U., secrétaire adjoint du Département de l'Intérieur.

1400–1700 III. Regards sur le présent

Valeurs, progrès et problèmes actuels des parcs dans le monde. Auteurs des exposés: V. V. Krinitskii, URSS; Perez Olindo, Kenya; Italo Costantino, Argentine.

Samedi 23 septembre

0900–1200 IV. Regards sur l'avenir

Possibilités sociales et économiques offertes par les parcs; examen des problèmes créés par des pressions démographiques et économiques croissantes. Auteurs des exposés: Kai Curry-Lindhal, UNESCO/Afrique (Suède); Michio Oi, Japon; Joseph Fisher, E.-U.

0900–1200 V. Les parcs et le public

Directives à l'usage des gérants des parcs; comment développer de nouvelles méthodes créatrices pour accroître les profits que les parcs apportent au public. Auteurs des exposés: Marion Clawson, E.-U.; Tetsumaro Senge, Japon; Robert Schloeth, Suisse.

1400–1700 VI. Planification et gestion

Les grands aspects de la planification et de la gestion pour l'avenir, dans l'optique plus particulière des ressources physiques et vivantes. Auteurs des exposés: Sylvia Crowe, R.U.; George B. Hartzog Jr., E.-U.

1400–1700 VII. Parcs à milieux particuliers, I

Problèmes particuliers et inhabituels – sociaux, scientifiques et mésologiques – des parcs nationaux dans les régions tropicales humides, arides et montagneuses. Auteurs des exposés: Professeur P. W. Richards, R.U.; Mario Boza L., Costa Rica; Professeur M. Kassas, Egypte; J. R. Desai, Inde; Professeur K. P. Mirimanian, URSS.

Dimanche 24 septembre

Matinée libre

1400–1700 VIII. Gestion de la faune et des ressources

Aspects controversés des programmes de gestion de la faune dans les parcs nationaux. Auteur de l'exposé: H. F. Lamprey, Tanzanie.

1400–1700 IX. Parcs à milieux particuliers, II

Problèmes sociaux, scientifiques et mésologiques de parcs et réserves marins, insulaires, polaires et subpolaires. Auteurs des exposés: Professeur Carleton Ray, E.-U.; Professeur Jean Dorst, France; Professeur W. A. Fuller, Canada.

Lundi 25 septembre

0900–1200 X. Utilisation et interprétation

Problèmes liés à l'initiation des visiteurs aux valeurs des parcs. Auteurs des exposés: D. Aldridge, Ecosse; Professeur D. J. Kuenen, Pays-Bas.

0900–1200 XI. Préparation et formation du personnel

Possibilités actuelles de formation dans le monde et suggestions pour améliorer ces possibilités. Auteur de l'exposé: Kenton Miller, FAO/Amérique latine (E.-U.).

1400–1700 XII. Interprétation de l'environnement

Méthodes et modes d'approche qui peuvent être employés pour sensibiliser le public et l'inciter à respecter et à protéger le monde naturel. Forum libre et travaux pratiques sur le terrain. Auteur de l'exposé: Vernon C. Gilbert, E.-U.

Mardi 26 septembre

0900–1030 XIII. Possibilités internationales

Possibilités d'expansion et d'amélioration du système mondial des parcs nationaux dans l'avenir; comment réaliser ces possibilités. Auteurs des exposés: l'honorable Russel E. Train, E.-U.; John I. Nicol, Canada; R. F. Dasmann, IUCN (E.-U.).

1030–1200 XIV. Assistance

Forum libre: quelle aide, comment, où et quand la donner, pour la création et/ou le développement des parcs nationaux et réserves analogues. Exposé des activités de la FAO, UNESCO, Banque mondiale, OEA et d'autres organisations internationales, dans ce domaine, préparé par l'UICN.

1400–1530 XV. Rallier l'appui du public

Discussion sur la nécessité d'obtenir l'appui du public en faveur des parcs et sur les avantages de cet appui. Forum libre. 1530–1700 XVI. Bilan de la Conférence par les rapporteurs

Mercredi 27 septembre

0900 XVII. Session de clôture

Il est rappelé que les délégués se rendant de l'Assemblée générale de l'UICN, à Banff, à la Conférence sur les parcs doivent réserver leurs places pour le vol de Calgary à West Yellowstone. Le trajet s'effectuera par les Western Airlines, vol N° 27/419, qui quitte Calgary à 1505. Le vol 27/415 remplace le vol 25 supprimé après le 6 septembre.

Le 21 septembre, un transport par autocar est prévu de Yellowstone à Grand Teton. Toutefois, les délégués qui sont obligés d'avoir un trajet par avion continu peuvent réserver des places sur les vols 527 ou 529 des Frontier Airlines de West Yellowstone à Grand Teton (Jackson, Wyoming).

Après la Conférence, les délégués ne participant à aucun des deux tours organisés pourront quitter Jackson (Wyoming) par les Frontier Airlines pour rejoindre les lignes intercontinentales à Denver, Colorado et Salt Lake City, Utah. Les délégués sont invités à faire leurs réservations le plus rapidement possible.

Bibliographie

Brown, Leslie (1970) African Birds of Prey. London, Collins.

320 pp., 12 pl., 18 fig. Prix: £ 2.25.

L'auteur, un fonctionnaire connu des services de l'Agriculture du Kenya, avait rédigé en 1959, en collaboration avec Dean Amadon, un manuel sur les «Aigles, Eperviers et Faucons du monde». Il était donc particulièrement qualifié pour écrire un ouvrage complet et de qualité sur ce sujet, travail qu'il a réussi.

Le chapitre intitulé «Numbers of African Birds of Prey» présente un intérêt particulier: il repose essentiellement sur les propres expériences de l'auteur en matière de recensement des prédateurs et donne d'utiles idées pour des études comparées sur le terrain en d'autres lieux. Nous trouvons un autre chapitre instructif sur les effets de la prédation. Nous aurions bien besoin de manuels de ce genre, concis et exacts, sur le même sujet, pour d'autres régions du monde. *Tom Harrison*